



SYNDICAT REGIONAL FORCE OUVRIÈRE – Justice

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91.75

CYCLONE GARANCE

Le cyclone tropical GARANCE a violemment frappé notre département, causant des victimes et d'importants dégâts.

Nos pensées vont tout particulièrement à notre collègue infirmière de l'unité sanitaire du CP de ST DENIS, tragiquement disparue durant le cyclone, ainsi qu'à son mari, qui a exercé de nombreuses années à nos côtés et au sein de notre administration, à leurs enfants et à l'ensemble de leur famille.

Notre île portera les stigmates de cette catastrophe pendant de long mois, et ce météore restera comme l'un des plus dévastateurs de notre histoire.

Le Bureau régional FO JUSTICE tient à féliciter l'ensemble des personnels, tous corps confondus, pour leur abnégation et leur professionnalisme lors du passage du cyclone GARANCE sur notre département.

Une fois encore, **les agents ont démontré leur sens du service public** dans des conditions particulièrement complexes, tout en faisant face à l'angoisse de laisser leur famille seule dans ces moments extrêmement difficiles.

Dans de telles circonstances, **il est impératif et indispensable de mettre en place un retex** afin d'analyser au mieux la gestion de cette crise et d'identifier des axes d'amélioration pour mieux appréhender d'éventuelles crises futures.

À la vue de l'ampleur de la catastrophe, **nous appelons à une simplification des démarches administratives** pour permettre aux personnels, avec l'appui de l'assistant social de **bénéficier d'une aide financière via l'action sociale ministérielle.**

Par ailleurs, au-delà du protocole déjà en place garantissant la rémunération de toutes les heures effectuées dès le début de l'alerte rouge, **le bureau régional FO JUSTICE demande l'octroi de deux autorisations d'absence exceptionnelle pour les personnels qui sont restés mobilisés dans les établissements durant le cyclone.**

Le Bureau régional FO JUSTICE se tient à la disposition de l'ensemble des personnels pour les accompagner dans toutes les démarches qu'ils jugeront utiles.

ST Denis le 04/03/25

Le secrétaire régional FO JUSTICE

Vincent PARDOUX